



## Jugement pension alimentaire

Par **Fredprelude**, le 11/12/2017 à 09:13

Bonjour

J ai fais appel à un avocat pour revoir le jugement concernant la garde ainsi que la pension alimentaire de mes enfants mais les éléments que je lui ai fournis n ont pas été pris en compte. Quels sont mes recours pour faire valoir mes droit par moi même car je pense que mon avocat n a pas fais son travail sérieusement. Merci

Par **cocotte1003**, le 11/12/2017 à 12:20

Bonjour, si le résultat du nouveau jugement ne vous convient pas, il faut faire appel  
S'il est trop tard, il faut attendre quelques mois et refaire une audience avec de nouvelles demandes et preuves, cordialement